



Arrêté municipal d'interdiction de stationnement et de circulation
Déambulation festive 40 ans du Centre Historique Minier – 05/05/2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route,

Vu la demande conjointe effectuée par la municipalité et le Centre Historique Minier organisant diverses festivités à l'occasion des 40 ans du musée,

Considérant qu'il y ait lieu d'organiser le stationnement et la circulation des véhicules dans certaines rues de la ville en raison de l'organisation de la déambulation festive reliant la place des Vésignons au Centre Historique Minier le 5 mai 2024 en matinée,

Vu l'avis favorable des services préfectoraux émis le 16 avril dernier.

Arrête

Article 1^{er} :

Le stationnement de tout véhicule sera strictement interdit le dimanche 5 mai 2024 de 00h à 12h00, sur la voirie et les trottoirs :

- sur la place des Vésignons et ses contours,
- dans la rue de Monchecourt du numéro d'habitation 1 jusqu'au croisement avec la rue d'Erchin,
- dans la rue d'Erchin du numéro d'habitation 485 jusqu'au Centre Historique Minier.

Sur la place des Vésignons, est seul autorisé à être en positionnement de stationnement le stand roulant du Comité d'Animations Lewardois.

Article 2 :

La circulation de tout véhicule sera strictement interdite le dimanche 5 mai 2024 de 9h00 à 12h00 :

- sur la place des Vésignons,
- sur certaines portions de routes autour de la place des Vésignons, à savoir dans la rue « Place des Vésignons » du numéro d'habitation 138 au numéro 190, et du numéro 212 au numéro 284.
- dans les rues de Monchecourt et d'Erchin.

Article 3 :

Des panneaux routiers matérialiseront ces dispositions qui seront également portées à la connaissance des habitants par voies postale et d'affichage.

Article 4 :

Une copie de cet arrêté sera transmise pour application à Monsieur le Commandant du Commissariat de Police d'Aniche, et à Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Président du Centre Historique Minier.

Fait à Lewarde, le 29 avril 2024

Alain BRUNEEL
Maire de Lewarde

